

**Commune Le Mouret**  
**Prix « Perspectives plurielles »**  
**DOSSIER DE CANDIDATURE**  
**Informations pratiques**

Les candidats à l'obtention du prix « Perspectives plurielles » devront remettre un dossier contenant les documents suivants :

1. La réalisation finale : rapport écrit ou autre, en versions papier. Les documents doivent autant que possible être remis également sur support informatique (CD). Les réalisations en « volume », artistiques ou autres, doivent être remises sous forme de photos ou de CD et accompagnées d'un bref descriptif.
2. La description du cadre dans lequel la réalisation s'est faite :
  - réalisation dans une institution de formation : niveau, personne de référence (tuteur, maître d'apprentissage, directeur de thèse, etc.)
  - réalisation en qualité de particulier/ou « indépendante »: attestation de formation
  - travail artistique : press-book contenant références, expositions, etc..
3. Un curriculum vitae succinct (pour les coordonnées, indiquer également l'adresse courriel, svpl.).

Les candidats restent propriétaires de leur réalisation; la commune se réserve le droit d'utiliser pour ses besoins les œuvres primées, dans le cadre des buts définis par le règlement.

En cas de question, s'adresser à M. Philippe Richard, président de la commission du Prix « Perspectives plurielles » tél. 026 413 43 35, [philippe.richard@bluemail.ch](mailto:philippe.richard@bluemail.ch) ou à l'administration communale.

Les dossiers de candidature doivent être remis sous pli fermé, **jusqu'au 30 novembre 2009** à l'adresse suivante :

Administration communale  
Le Mouret  
Mention « Perspectives plurielles »  
Rte du Pafuet  
Praroman  
1724 Le Mouret  
tél. 026 413 20 96